

Adhésif de surface haute performance (film porteur spécial, renforcé de métal)

Sigan 2

Coller rapidement un nouveau revêtement sur un revêtement souple ou céramique existant

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ revêtement PVC, CV, revêtement décoratif PVC jusqu'à 130 cm de long
- ▶ caoutchouc homogène jusqu'à 3,5 mm
- ▶ revêtement polyester vinyle / vinyle tissé
- ▶ moquette tuftée à envers de tout type (sauf envers PVC)
- ▶ moquette en dalles à envers PVC ou feutre
- ▶ Kugelgarn®, Kugelvlies®, FINETT 7, FINETT SOLID modular
- ▶ Flotex

APPROPRIÉ SUR*:

- ▶ un revêtement PVC, CV homogène / hétérogène, revêtement décoratif PVC (lisse), revêtement de sécurité PVC (lisse), revêtement en liège enduit de PVC, revêtement polyoléfine (revêtement PO), revêtement Enomer, par ex. Upofloor Xpression®, Zero®, linoléum, caoutchouc*
- ▶ une enduction PU ou résine époxy (lisse, non poreuse, âgée d'au moins 3 mois)*
- ▶ de la pierre artificielle, terrazzo, carrelage céramique (lisse, sans différence de hauteur)*
- ▶ le nettoyage par injection extraction selon RAL 991 A2
- ▶ une sollicitation élevée en milieu commercial et industriel (par. ex. chariot élévateur)

Remarque: pour une autre combinaison d'un autre type de revêtement et de support, consulter le service technique. * voir Importantes directives



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

Système de collage double face breveté, sur un film porteur spécial renforcé de métal avec micro-aération. Conçu pour la pose d'un revêtement de sol textile ou souple, pouvant être déposé par la suite sans laisser de résidus. Convient à toute taille d'objet sans limitation de surface. Pour usage en intérieur.

- ▶ mise en œuvre simple et rapide
- ▶ le revêtement de sol est circulaire et sollicitable immédiatement
- ▶ enlevable par la suite sans laisser de résidus

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage	carton
Conditionnement	contenu suffisant pour 20 m ² Sigan 2 : 75 cm x 25 m Sigan 2 tape : 5 cm x 25 m
Tenue en stock	min. 24 mois
Couleur	argent / gris
Temps ouvert	illimité
Temps de prise / Temps de durcissement	sans
Circulaire	de suite après collage
Temp. min. de mise en œuvre	16°C au sol
Sollicitable	de suite après collage
Soudage des joints	de suite après collage



pour revêtement souple ou textile neuf
SUR revêtement élastique ou céramique existant

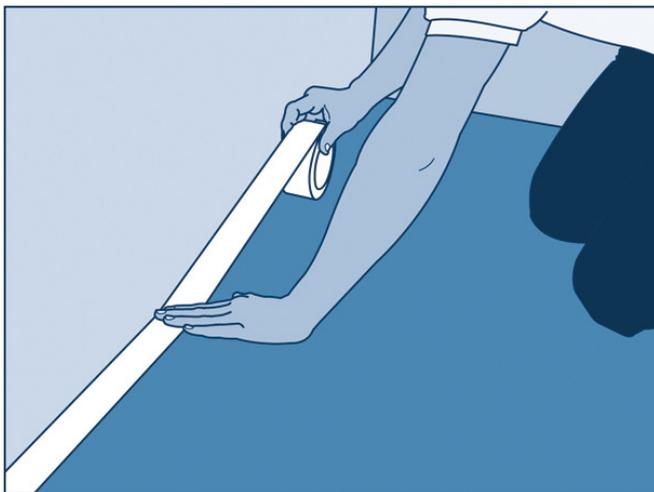
PRÉPARATION DU SUPPORT :

- ▶ Le support doit être sain, plan, sec en permanence, sans fissures, propre et exempt de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence.
- ▶ Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.
- ▶ Essuyer le support avec un chiffon humide.
- ▶ En présence de résidus huileux, nettoyer le sol avec un détergent doux dilué, puis bien neutraliser (essayer) avec de l'eau.
- ▶ Ne pas utiliser de décapant, ne pas poncer.
- ▶ Test de collage : appliquer Sigant 2 sur le support et maroufler. En cas de formation de bulles ou si Sigant 2 se décolle du support, dégraisser à nouveau le support et, le cas échéant, consulter le service technique.
- ▶ Découper les parties abîmées du revêtement de sol existant (par ex. joint, trous, enfoncement) et combler avec un enduit de ragréage fin non coulant à base de ciment (par ex. UZIN NC 880) (pas de ragréage dispersion) et, si nécessaire, pré-enduire avec un primaire dispersion filmogène et laisser sécher à cœur.
- ▶ Traiter ensuite avec un primaire dispersion filmogène puis bien le laisser sécher.
- ▶ Pour minimiser une éventuelle formation de joints, laisser le revêtement de sol et Sigant 2 se détendre et s'acclimater suffisamment (48 h) dans la pièce de pose, conformément aux directives du fabricant.

MISE EN ŒUVRE :

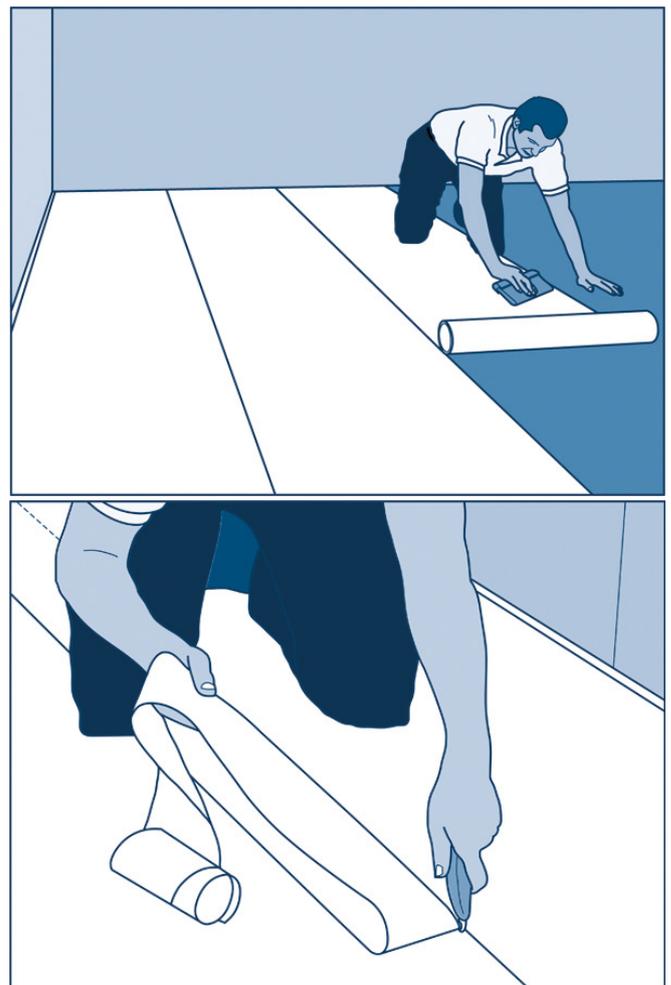
1) Pose du Sigant 2, ruban adhésif 50 mm :

- ▶ Poser le ruban adhésif Sigant 1 le long des murs et des portes, a) pour égaliser les irrégularités des murs, b) pour augmenter la force adhésive en périphérie, c) pour le collage dans un endroit difficile d'accès.
- ▶ Ne pas encore retirer le papier de protection.
- ▶ Poser le ruban adhésif Sigant côté à côté ou couper en cas de superposition



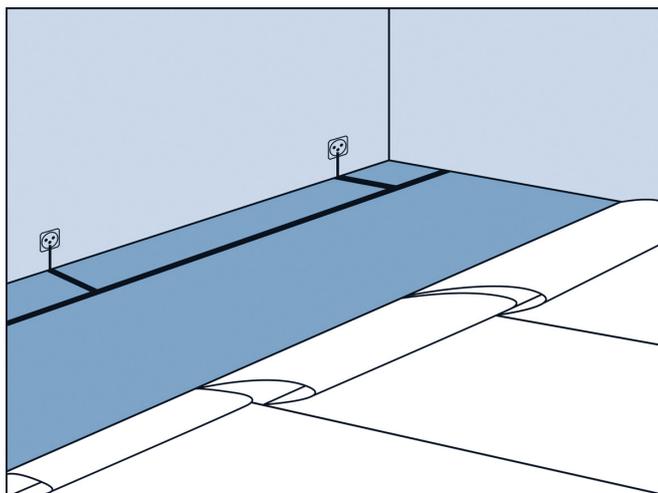
2) Pose du Sigant 2, rouleau de 750 mm

- ▶ Poser Sigant 2 de préférence en le chevauchant dans le sens de pose du nouveau revêtement de sol. Pour ce faire, dérouler petit à petit le rouleau sans pression, puis maroufler dans le sens du rouleau avec le maroufleur liège-textile, en évitant la formation de bulles. Ensuite, dérouler et maroufler le lé suivant de la même manière jusqu'à ce que tout le lé soit posé. En cas d'éventuelles poches d'air, réenrouler le rouleau sur la distance nécessaire et répéter l'opération de marouflage sans bulles. Couper les superpositions bord à bord avec un cutter à lame crochet ou dérouler directement bord à bord (un espace de 3 mm max. est admis, pas de chevauchement). Ne pas blesser le support.
- ▶ Ne jamais coller la face fortement adhésive (côté papier de protection) sur le support.
- ▶ Sigant 2 peut superposer Sigant 2 tape, mais le recouper bord à bord.
- ▶ Poser le dernier lé de Sigant 2 à partir du mur. Couper la superposition avec un cutter à lame crochet au niveau du joint. Ne pas blesser le support.
- ▶ Enrouler le rouleau restant de Sigant 2 avec le papier de protection (protège de la poussière et les bords).
- ▶ Le spectre des canaux d'aération peut être visible au travers d'un revêtement de sol souple.
- ▶ N'étaler que la quantité de Sigant 2 pouvant être revêtue le même jour.



3) Préparation pour un revêtement à dissipation horizontale :

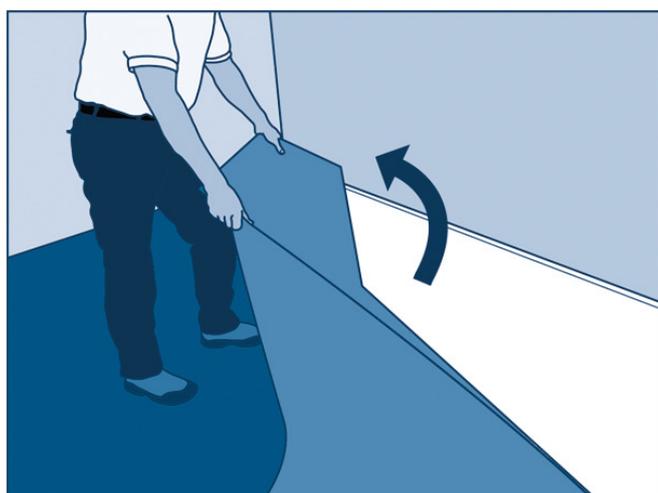
- ▶ Retirer le papier de protection du Sigant 2 sur environ 40 cm, perpendiculairement au sens de pose ou joint du nouveau revêtement de sol. Ne pas plier !
- ▶ À environ 10 cm du mur, fixer un feuillard de cuivre autocollant sur le Sigant 2, sur toute la largeur de la pièce. Face non collante vers le haut.
- ▶ Fixer une bande de raccordement (env. 1 m) au niveau de la prise de mise à terre, en superposant le feuillard de cuivre déjà posé. Le raccordement ne peut se faire que par un électricien qualifié !
- ▶ Rabattre le papier de protection sur Sigant 2 et maroufler.
- ▶ Même procédure à l'opposé (2 raccords par pièce).



Attention : N'utiliser qu'un revêtement de sol muni d'un envers à dissipation horizontale. Le spectre du ruban de cuivre peut être visible au travers du revêtement de sol.

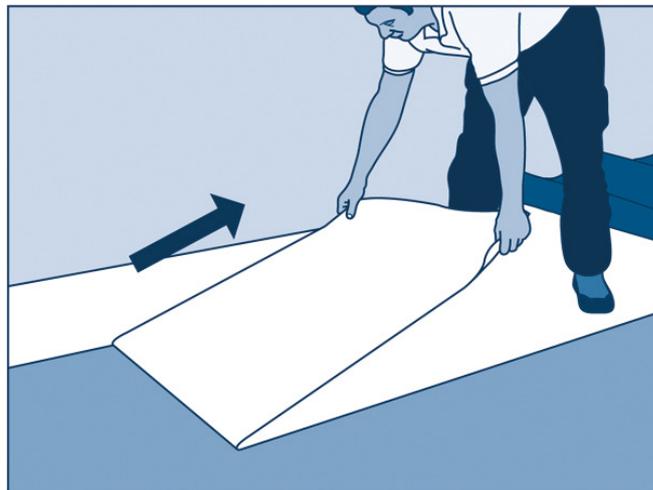
4) Pose du revêtement de sol :

- ▶ Étaler le revêtement de sol puis l'ajuster approximativement.
- ▶ Relever les lés du revêtement de sol sur la moitié de leurs longueurs.



5) Retrait du papier de protection

- ▶ Retirer le papier protecteur du ruban Sigant 2 tape.
- ▶ Retirer le papier de protection de Sigant 2 à plat et droit jusqu'au revêtement de sol rabattu.
- ▶ Couper le papier de protection retiré et laisser un reste de 10 cm. Replier le sous le revêtement rabattu (former un rabat).
- ▶ Empiler et rouler le papier de protection (réduit le volume de déchets).



6a) Revêtement de sol textile :

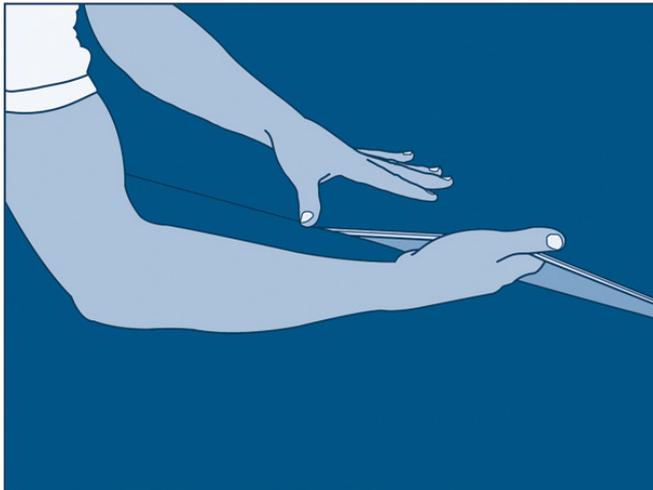
- ▶ Afficher la première moitié du revêtement textile sans tension et sans vague, puis maroufler.
- ▶ Relever la seconde moitié du revêtement textile et retirer le papier de protection restant à l'aide du rabat.
- ▶ Afficher le revêtement textile, maroufler / cylindrer et ajuster en périphérie.



Pose de revêtement textile avec joint:

- ▶ Avant la pose, couper le joint selon les directives du fabricant. Pour une double coupe, placer une règle bombée en acier en dessous (ne jamais couper le Sigant).
- ▶ Afficher le lé textile exactement à l'endroit du joint.
- ▶ Relever ce dernier sur sa moitié.
- ▶ Retirer le papier protecteur à plat et former un rabat.

- ▶ Afficher le 1er lé et maroufler, puis afficher et positionner petit à petit le 2ème lé exactement le long du joint.
- ▶ Bien maroufler / cylindrer en travers.



- ▶ Relever la seconde moitié du revêtement de sol et retirer le papier de protection restant à l'aide du rabat.
- ▶ Afficher lentement le revêtement de sol, maroufler / cylindrer et ajuster en périphérie.



Attention: N'utiliser pas de coup de genou ou pinces à joint!

Le truc de l'eau

Pour une pose avec joints, pour couper et afficher le revêtement textile sous un radiateur, autour d'une colonne, etc., procéder comme suit:

- ▶ Retirer le papier protecteur de Sigan 2.
- ▶ À l'endroit voulu, humidifier Sigan 2 avec une éponge. Trop d'eau peut endommager le support. Donc en utiliser très peu.
- ▶ Glisser le revêtement textile vers la position souhaitée (effet d'aquaplaning).
- ▶ Après évaporation de l'eau, Sigan 2 retrouve sa pleine adhésivité.
- ▶ Maroufler de nouveau le revêtement textile.



Pose de revêtement de sol souple avec joint:

- ▶ Avant la pose, couper le joint selon les directives du fabricant. Pour une double coupe, placer une règle bombée en acier en dessous (ne jamais couper le Sigan).
- ▶ Le joint du revêtement de sol ne doit pas se situer au droit du joint du Sigan 2.
- ▶ Afficher le lé du revêtement de sol exactement à l'endroit du joint.
- ▶ Relever les lés de revêtement de sol sur leurs moitiés sans les bouger.
- ▶ Retirer le papier protecteur à plat et former un rabat.
- ▶ Afficher le 1er lé et maroufler, puis afficher et positionner petit à petit en diagonal le 2ème lé exactement le long du joint.
- ▶ Bien maroufler / cylindrer en travers.

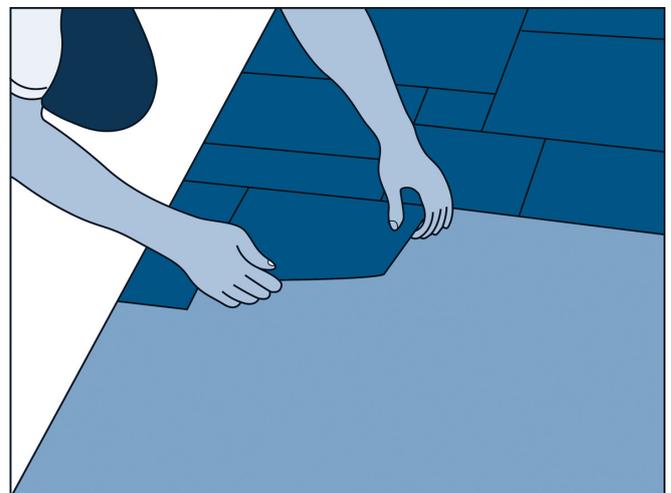
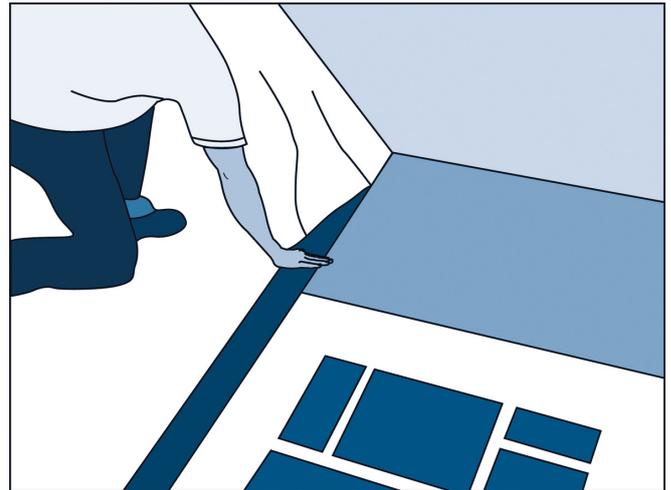
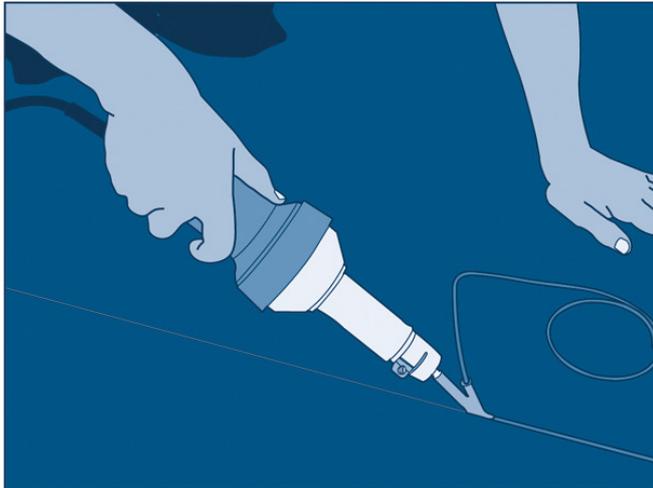


6b) Revêtement souple :

- ▶ Afficher la première moitié du revêtement de sol petit à petit (éviter les cloques d'air), puis maroufler / cylindrer en travers.

Jointoiement/soudage des joints et bordures

- ▶ Les joints et les raccords d'un revêtement de sol souple en lés ou en dalles (excepté un revêtement décoratif en lames ou dalles) devront être jointoyés / soudés thermiquement / chimiquement.
- ▶ Pour tout travail de soudage / jointoyage, les directives du fabricant du revêtement de sol sont à respecter.
- ▶ Le soudage / jointoyage peut intervenir immédiatement après le collage.



6c) Revêtement décoratif et dalle:

- ▶ Mesurer la pièce, répartir les lames / dalles. Tracer les points de départ de la première rangée de lames / dalles avec un crayon adéquat sur le papier protecteur.
- ▶ Placer la règle ondulée en acier le long des points de départ et alignez-la.
- ▶ Retirer le papier protecteur de Sigant 2 à plat et droit jusqu'à la règle ondulée en acier.
- ▶ Déchirer le papier de protection en diagonale vers le haut, le long de la règle ondulée en acier. La droite ainsi créée sert de ligne de départ à la première rangée de lames / dalles.
- ▶ Empiler et rouler le papier de protection (réduit le volume de déchets).
- ▶ Afficher les lames / dalles le long de la ligne de pose, sans tension ni traction, puis bien presser à la main.
- ▶ Retirer le papier protecteur au fur et à mesure, en tirant droit et à plat.. Afficher le revêtement de sol comme décrit.
- ▶ En cas d'interruption de la pose, il est possible de replacer le papier protecteur pour protéger Sigant 1.
- ▶ Après la pose, bien maroufler / cylindrer toute la surface en croisant.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Sigant 2 : Dépose de revêtement de sol sans laisser de résidus - sans endommager le support.

- ▶ Commencer par découper le revêtement de sol au cutter à lame crochet en bandes (env. 25 à 50 cm). Ne pas blesser le support!
- ▶ En partant d'un angle, décoller le revêtement du support, avec le ruban adhésif.
- ▶ Retirer le revêtement de sol en même temps que la colle Sigant en tirant à plat, terminé!

Aucun résidus de colle ne reste sur le support lorsque l'on utilise Sigant 2 ! En règle générale, Sigant 2 ne peut plus être séparé du dossier du revêtement de sol, mais peut être éliminé sans problème avec le revêtement.

- ▶ Lors de la prochaine pose avec Sigant 2, aspirer d'abord le support et le nettoyer avec un chiffon humide. Poser ensuite le nouveau revêtement de sol avec Sigant 2.



IMPORTANTES DIRECTIVES :

Stocker debout, au sec, au frais et sans exposition directe au soleil et réemballer un rouleau entamé dans le papier de protection.

- ▶ Sont appropriés, un revêtement de sol en PVC et en caoutchouc ainsi qu'un revêtement textile à envers PVC en lés et en dalles avec une variation dimensionnelle de 0,40 %, testé selon les normes d'essai EN 434 ou EN ISO 23999, un revêtement décoratif avec une variation dimensionnelle de 0,25 %, testé selon les normes d'essai EN 434 ou EN ISO 23999, ainsi qu'un revêtement textile tufté. Seul un revêtement décoratif ou en dalles PVC sans tension interne visible ou déformation pourra être collé.
- ▶ Toujours souder / jointoyer un revêtement de sol souple (sauf un revêtement décoratif). Respecter les directives du fabricant du revêtement de sol lors du soudage et du jointoiement.
- ▶ Il est possible d'effectuer le soudage / le jointoiement immédiatement après le collage.
- ▶ L'humidité ascendante du support ne peut pas se diffuser à travers Sigant 2. L'humidité emprisonnée peut entraîner des dommages au niveau du revêtement de sol / élément de construction sous-jacent.

Autres supports:

- ▶ Ragréage → Sigant 1 avec Planus
- ▶ Ragréage 2-C PU → Sigant 1 avec Planus
- ▶ Sol en bois non traité (par ex. panneau d'aggloméré, panneau MDF) → Sigant 1 avec Planus
- ▶ Parquet et stratifié → Sigant 3
- ▶ Revêtement liège vitrifié → Sigant 3
- ▶ Moquette → Sigaway

UZIN garantit 5 ans les propriétés mentionnées dans les directives de mise en œuvre.

Sigant 2 répond aux exigences du VOB Partie C, point 2.7 Colles : "Elles forment une liaison solide et durable et ne dégradent ni le revêtement de sol ni le support, et ne provoquent aucune nuisance olfactive après leur mise en œuvre".

- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, SIA, notice TKB-12).

Dans tous les cas, procéder à vos propres tests de collage sur place avant la mise en œuvre.

La garantie est exclue lorsque :

- ▶ Sigant 2 est utilisé à l'extérieur, en bloc opératoire ou en construction automobile.
- ▶ des effets inhabituels, en particulier de nature chimique ou mécanique, agissent sur le produit.
- ▶ l'application / l'utilisation diffèrent des directives de mise en œuvre (ne jamais utiliser Sigant 2 sur un escalier ou au mur).
- ▶ les joints et les raccords d'un revêtement de sol souple en lés ou en dalles (exception : un revêtement décoratif en lames ou en dalles) ne sont pas soudés / jointoyés thermiquement ou chimiquement.
- ▶ une décoloration est causée par une réaction chimique entre le revêtement de sol et le support.
- ▶ des joints ou des déformations se créent sur le revêtement de sol en raison d'un changement dimensionnel.
- ▶ le revêtement de sol a été forcé ou étiré lors de la pose.
- ▶ de l'humidité affecte Sigant 2.
- ▶ la mise en œuvre est intervenue en dessous de 15 °C (au sol).
- ▶ Sigant 2 est utilisé dans une zone où la charge thermique est plus importante (par ex. dans une véranda).
- ▶ aucun essai de collage n'a été effectué.

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.
- ▶ DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Copolymères acrylates, agents mouillants, antimousse, film synthétique, papier.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit n'exige aucune mesure de précaution particulière. Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé d'éviter de manger, boire et fumer pendant la mise en œuvre de ce produit. Conserver hors de portée des enfants. Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter sur notre site internet www.uzin.fr ou de nous appeler au +49 731 4097-0.

ÉLIMINATION :

Les cartonnages et sachets parfaitement vidés peuvent être recyclés. Les restes de produit peuvent être jetés avec les déchets ménagers.